

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

**DECRET N° 2017- 444** du 3i août 2017

portant nominations à titre normal et militaire  
dans l'Ordre National du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,  
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n° 2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** le décret n° 2013-265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** les décrets n° 99-243 du 14 mai 1999 et n° 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** les lettres n° 610/PR/CAB/SP-C du 08 novembre 2016 et n°0117-16/PR/HAAC/PT/DC/SP-C du 27 octobre 2016 ;
- Vu** le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 25 novembre au 09 décembre 2016 ;

**DECRETE :**

## **DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés à titre normal et militaire dans l'Ordre National du Bénin au grade de **Chevalier** pour prendre rang de la date de leur réception dans l'Ordre, les personnels militaires des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

### **1-Armée de Terre**

- Capitaine **LOUGBEGNON Kouassi Jean-Baptiste**

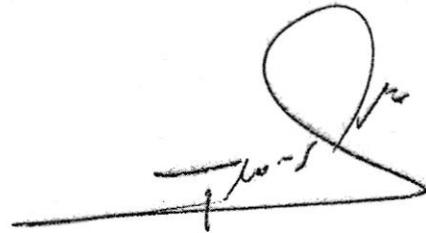
### **2-Forces Aériennes**

- Capitaine **AKPAKI Gildas Kouchika**

**Article 2** : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

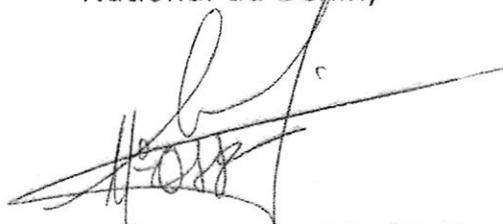
Fait à Cotonou, le 31 août 2017

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,  
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



**Patrice TALON.-**

La Grande Chancelière de l'Ordre  
National du Bénin,



**Dr. Koubourath OSSENI**